

5 plateformes agréées avec mise en conformité gratuite

Une sélection pour choisir votre plateforme avant le 1^{er} septembre 2026 — à jour de juillet 2026.

Une **plateforme agréée (PA, ex-PDP)** est le seul intermédiaire habilité par l'État pour recevoir, émettre et transmettre vos factures électroniques. Les cinq solutions ci-dessous sont **immatriculées par la DGFIP** et proposent une **offre gratuite** couvrant la conformité (réception dès 2026, émission dès 2027). Elles sont **interopérables** : vous pouvez en changer librement.

1

Pennylane PA IMMATRICULÉE

Gratuit : offre gratuite permanente pour les micro-entreprises — émission, réception, Factur-X et e-reporting inclus, sans carte bancaire.

Pour qui : activité amenée à grandir (plans payants dès ~14 €/mois pour aller plus loin). Immatriculée PA par la DGFIP depuis décembre 2025.

2

Indy PA IMMATRICULÉE

Gratuit : plateforme agréée gratuite et illimitée, intégrée à la solution (facturation + comptabilité + compte pro).

Pour qui : indépendants, professions libérales (BNC) et micro-entrepreneurs. Offres payantes dès ~9 €/mois pour les fonctions avancées.

3

Tiime PA IMMATRICULÉE

Gratuit : facturation électronique gratuite et illimitée (émission + réception), sans plafond de chiffre d'affaires.

Pour qui : indépendants et TPE cherchant une PA gratuite complète, avec compte pro intégré.

4

Abby PA IMMATRICULÉE

Gratuit : plan gratuit avec facturation électronique illimitée, suivi des plafonds micro et déclaration URSSAF intégrée.

Pour qui : auto-entrepreneurs qui démarrent et veulent un parcours simple, sans jargon comptable.

5

Shine PA IMMATRICULÉE

Gratuit : facturation électronique incluse gratuitement dans le compte pro (Factur-X, réception, e-reporting).

Pour qui : ceux qui veulent compte pro + facturation dans un seul outil (la facturation est liée au compte).

À VÉRIFIER AVANT DE CHOISIR

- Assurez-vous que la plateforme figure bien dans la **liste officielle des PA** sur impots.gouv.fr (l'annuaire est mis à jour régulièrement).
- Les offres gratuites suffisent pour la conformité, mais comportent souvent des **limites** (fonctions avancées, support, parfois volume). Vérifiez les conditions à jour.
- Ce ne sont que **5 exemples parmi plus de 150 PA immatriculées** ; d'autres solutions (gratuites ou payantes) existent selon vos besoins.

Document d'information, sans lien commercial ni recommandation, qui ne remplace pas un conseil personnalisé : pour votre situation, voyez avec votre comptable ou les fiches FVD. Sources : pages des éditeurs + registre DGFIP, juillet 2026.